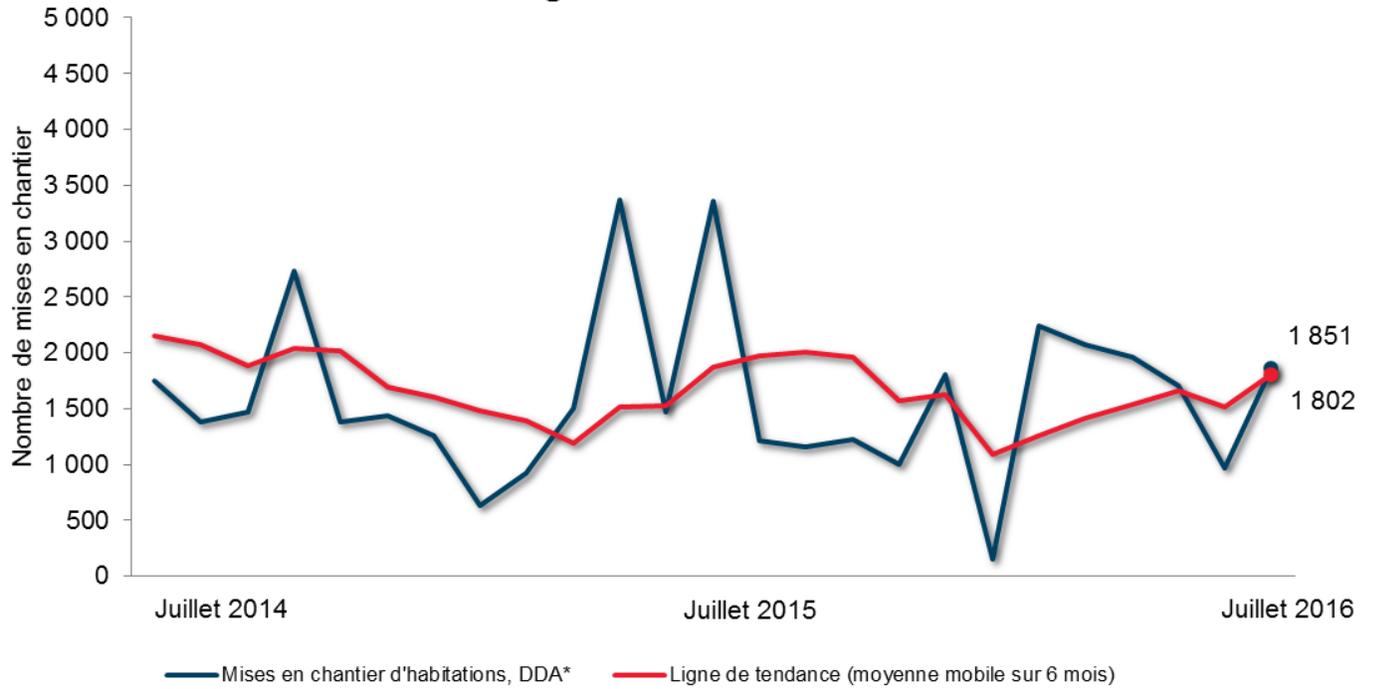


Mises en chantier d'habitations Région de Gatineau



* Données désaisonnalisées annualisées (DDA)

Données provisoires sur les mises en chantier d'habitations juillet 2016

RMR ¹ d'Ottawa-Gatineau (partie Québécoise)	juillet 2016	juillet 2016
<i>Tendance</i> ²	1 519	1 802
<i>DDA</i>	973	1 851
	juillet 2015	juillet 2016
Données réelles		
juillet - maisons individuelles	51	17
juillet - logements collectifs	239	141
juillet - tous les logements	290	158
janvier à juillet - maisons individuelles	199	111
janvier à juillet - logements collectifs	805	768
janvier à juillet - tous les logements	1 004	879

Source: SCHL

¹Région métropolitaine de recensement

² La tendance correspond à la moyenne mobile de six mois du nombre mensuel désaisonnalisé et annualisé (DDA). En supprimant l'effet des hauts et des bas saisonniers, la désaisonnalisation permet de comparer le rythme d'activité d'une saison ou d'un mois à l'autre. Les chiffres mensuels et trimestriels annualisés montrent le niveau annuel où se situeraient les mises en chantier si le rythme mensuel se maintenait durant 12 mois. Il est ainsi plus facile de comparer le rythme d'activité d'un mois donné aux prévisions annuelles et aux résultats des années passées.

Données détaillées disponibles sur demande

Données réelles provisoires sur les mises en chantier selon le marché visé Juillet 2015 et 2016

	Maisons individuelles en propriété absolue ²		Logements collectifs en propriété absolue ²		Copropriétés		Logements locatifs		Tous les logements	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
RMR¹ d'Ottawa-Gatineau (partie québécoise)	51	17	42	52	57	12	140	77	290	158

Données réelles provisoires sur les mises en chantier selon le marché visé Cumul annuel 2015 et 2016

	Maisons individuelles en propriété absolue ²		Logements collectifs en propriété absolue ²		Copropriétés		Logements locatifs		Tous les logements	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
RMR¹ d'Ottawa-Gatineau (partie québécoise)	199	111	293	190	196	227	316	351	1 004	879

Source: SCHL

¹ Région métropolitaine de recensement

² On entend par « habitation en propriété absolue » les logements dont le propriétaire détient également le titre de propriété du terrain (maisons individuelles et logements collectifs suivants : maisons jumelées ou en rangée et duplex).